

## MODÈLES DE PRATIQUE POUR LE TRAITEMENT PAR AGONISTES OPIOÏDES

Document d'accompagnement de la Directive professionnelle sur le traitement par agonistes opioïdes (Politique GM-PP-OAT-01)

Vous trouverez dans le présent document des formats suggérés de formulaires pour les patients, le processus et le programme de gestion de la qualité (PGQ). Ceux-ci sont destinés à être adaptés par vous pour votre lieu de pratique, mais rien ne vous empêche de créer les vôtres. La documentation doit être complète et répondre aux exigences de la Directive professionnelle sur le traitement par agonistes opioïdes (TAO) publiée en 2022.

Avis de non-responsabilité: La pratique ultérieure pourrait exiger une adaptation de ces modèles, mais l'Ordre n'effectuera pas de mise à jour du présent document. Nous vous encourageons à vous reporter à la directive professionnelle sur le TAO de même qu'aux ressources nécessaires et à adapter les outils de pratique en fonction de votre lieu de pratique.

#### Axée sur le patient

- 1. Entente entre le pharmacien et le patient (méthadone)
- 2. Entente entre le pharmacien et le patient (buprénorphine/naloxone)
- 3. Entente entre le pharmacien et le patient (morphine orale à libération lente uniquotidienne (LLU))
- 4. Entente sur les doses non supervisées (méthadone)
- 5. Entente sur les doses non supervisées (buprénorphine/naloxone)
- 6. Journal d'administration méthadone
- 7. Journal d'administration buprénorphine/naloxone
- 8. Journal d'administration morphine orale à libération lente uniquotidienne
- 9. Formulaire DAP pour la communication interprofessionnelle
- 10. Formulaire de demande de clarification d'une ordonnance
- 11. Communication par télécopieur entre pharmacies
- 12. Liste des personnes-ressources de partenariats communautaires

#### Axée sur le processus

- 1. Modèle et exemples d'ordonnances pour la méthadone
- 2. Exemples d'étiquettes de doses non supervisées
- 3. Journal de préparation de la méthadone
- 4. Journal de préparation de la méthadone grande quantité
- 5. Consignation des pertes et renversements de méthadone

NBCP/OPNB 2022 1/48

### PGQ

- 1. Mesures à prendre en cas d'erreurs d'administration
- 2. Formation des membres de l'équipe de pharmacie
- 3. Étalonnage de la Dispensette
- 4. Étalonnage quotidien de MethaMeasure

NBCP/OPNB 2022 2/48

#### Table de correspondance des ressources

La présente directive professionnelle établit les normes minimales applicables par l'équipe de la pharmacie en matière de traitement d'entretien par agonistes opioïdes (TAO). Des détails supplémentaires concernant les aspects du TAO abordés aux présentes, y compris la pharmacologie et la thérapeutique, les critères régissant les doses non supervisées et de l'information sur la posologie, se trouvent dans les ressources énumérées ci-dessous.

Information	CAMH, <i>Opioid Agonist</i> <i>Maintenance Treatment</i> , 3 <sup>e</sup> éd. <sup>1</sup>	Autre
Allaitement	Section 7	
Cessation du traitement	Annexe 10	
Critères régissant les doses non supervisées		Référence 3; annexe 4
Diminution progressive des doses	Section 7 et tableaux 7.1 et 7.4	
Doses manquées	Section 7	
Dose vomie	Tableau 7.1 et 7.4	
Douleur (traitement de la)	Section 8	
Grossesse	Section 7	
Hospitalisation	Section 9	
Incarcération	Section 9	
Induction (buprénorphine/naloxone)	Section 7 et annexe 14 (Clinical Opiate Withdrawal Scale)	Référence 3; annexe 2 et annexes 6 et 7
Interactions	Section 2 et annexe 2	
Pharmacologie/pharmacocinétiqu e	Section 2	
Perte ou vol de doses	Section 6 (p. 58 facultatif)	
Populations particulières (aînés, adolescents)	Section 7	
Posologie (buprénorphine/naloxone)	Section 7	Référence 3; annexe 2
Posologie(méthadone)	Section 7	Référence 3; annexe 1
Posologie (LLU)		Référence 3; annexe 3
Sevrage	Annexe 3	
Surdosage	Section 2	Référence 3; p. 23, p. 32, annexes 1 et 2
TAO injectable (hydromorphone)		Référence 2 et référence 4
Toxicité	Section 2	

<sup>1.</sup> Opioid Agonist Maintenance Treatment: a pharmacist's guide to methadone and buprenorphine for opioid use disorder (CAMH, troisième édition, 2015, P. Isaac, et coll.).

<sup>2.</sup> http://library.bcpharmacists.org/6\_Resources/6-2\_PPP/1049-PPP67\_Policy\_Guide\_iOAT.pdf

<sup>3. &</sup>lt;a href="http://www.bccsu.ca/wp-content/uploads/2017/06/BC-OUD-Guidelines\_June2017.pdf">http://www.bccsu.ca/wp-content/uploads/2017/06/BC-OUD-Guidelines\_June2017.pdf</a>

<sup>4.</sup> https://www.bccsu.ca/wp-content/uploads/2021/07/BC\_iOAT\_Guideline.pdf

# Entente entre le pharmacien et le patient (méthadone)

Nom du client :
Date :
Data da vara e vella recent e
Date de renouvellement :

NBCP/OPNB 2022 4/48

#### Entente entre le pharmacien et le patient (méthadone)

Nom :	Adresse :
Nº de tél. :	_Code postal :
Date de naissance :	Prescripteur:

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS: En tant que pharmaciens, nous croyons aux principes du programme de traitement d'entretien par la méthadone et au rôle utile qu'il peut jouer pour améliorer la vie et la santé des gens.

Pour vous aider à atteindre vos objectifs dans le cadre du programme, nous prenons les engagements suivants :

Nous vous traiterons en tout temps avec professionnalisme et respect. Nous faisons partie intégrante de votre équipe de soins de santé et nous communiquerons au besoin avec les autres professionnels de la santé qui s'occupent de vous. Nous pourrions aborder certaines questions avec votre prescripteur de méthadone, notamment dans les situations suivantes :

- si vous manquez une ou plusieurs doses;
- si vous refusez de boire en entier la dose de méthadone prescrite;
- si vous semblez intoxiqué ou dans un état de sédation à votre arrivée à la pharmacie;
- si des doses de méthadone doivent être remplacées en cas de perte, de vol ou de vomissements;
- si vous recevez d'un autre prescripteur des médicaments susceptibles d'interagir avec la méthadone.

Nous vous fournirons la méthadone sous la forme exacte demandée par votre prescripteur. Nous ne pouvons pas vous remettre de doses supplémentaires ni de doses anticipées ou doses non supervisées, à moins que cela ne soit indiqué sur votre ordonnance. Pour votre sécurité, nous validerons votre identité, ce qui pourrait impliquer de conserver une photo de vous à nos dossiers, d'exiger que vous présentiez une pièce d'identité avec photo ou d'utiliser la technologie de prise d'empreintes digitales avant de vous administrer de la méthadone.

Nous devons vous regarder boire la dose de méthadone et avoir une conversation avec vous par la suite. Il est possible que nous vous demandions également de boire de l'eau après avoir avalé votre dose. Vous pouvez choisir de prendre votre médicament sous observation dans une aire privée ou semi-privée; veuillez nous faire connaître votre préférence.

Afin de pouvoir vous joindre pour vous communiquer des renseignements importants, nous vous demanderons souvent vos coordonnées actuelles; c'est là nécessaire, car en cas de mauvais temps, de coupures de courant ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, nous devrons prendre contact avec vous afin de vous indiquer la marche à suivre pour accéder à vos médicaments. Si, en cas d'urgence, vous ne pouvez être joint aux coordonnées que vous avez demandé de privilégier, l'équipe de la pharmacie utilisera toutes les options disponibles pour vous joindre.

#### **VOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOUS:**

Je n'arriverai pas à la pharmacie avant l'heure d'ouverture. J'arriverai pour prendre ma dose quotidienne entre et \_\_\_\_\_\_ tous les jours (idéalement le matin et à la même heure chaque jour). Je reconnais qu'au moins 16 heures doivent s'écouler entre les doses de méthadone.

s'agit pour le pharmacien d'une information essentielle, puisqu'elle est utilisée pour communiquer avec moi en cas d'urgence. Si, en cas d'urgence, je ne peux pas être joint aux coordonnées que j'ai demandé de privilégier, l'équipe utilisera toutes les options disponibles pour me joindre.

Je respecterai le voisinage de la pharmacie. Je m'assurerai que tous les emballages et déchets de la pharmacie sont jetés dans les poubelles fournies à cette fin. Je serai respectueux envers les autres, y compris le personnel, les autres clients et les voisins de la pharmacie. Je n'agresserai aucun membre du personnel, que ce soit verbalement ou autrement.

Si on me prescrit des doses de méthadone non supervisées, je les conserverai de façon sécuritaire chez moi et j'aurai toujours avec moi ma boîte fermée à clé et la clé correspondante. Je m'engage à ne pas accumuler les doses de méthadone. Je m'assurerai que les bouchons des flacons à emporter à domicile sont bien fermés et que les doses sont conservées en lieu sûr, hors de la portée des autres personnes, tout particulièrement des enfants.

Je confirmerai la réception du nombre approprié de doses supervisées et de doses non supervisées (s'il y a lieu) et je signerai les documents requis. Je comprends que la pharmacie pourrait me demander de présenter une pièce d'identité avec photo avant l'administration de la méthadone.

Je comprends qu'on pourrait refuser d'exécuter mon ordonnance de méthadone si j'ai consommé d'autres substances. Je comprends que les abus de drogues seront signalés au prescripteur de méthadone. Je ne m'adonnerai à aucune activité illégale à la clinique/au cabinet/à la pharmacie, etc. On pourrait me demander de rapporter périodiquement les contenants de transport restants à la pharmacie aux fins de vérification.

Je comprends que mon médecin, mon pharmacien, mon infirmière et tout autre professionnel de la santé participant directement à mes soins peuvent communiquer ouvertement entre eux concernant tout aspect du programme de traitement d'entretien par la méthadone. Le pharmacien peut obtenir des renseignements sur ma consommation de médicaments dans mon dossier médical provincial.

Si je consulte un prescripteur autre que mon prescripteur de méthadone, je l'aviserai du fait que je participe actuellement au programme de traitement d'entretien par la méthadone. J'accepte de me soumettre périodiquement à des analyses d'urine supervisées, selon les exigences de mon programme.

Je serai observé au moment d'avaler ma dose de méthadone, dont je confirmerai l'ingestion en m'adressant au pharmacien après l'avoir avalée ou avoir bu de l'eau. Je jetterai le contenant utilisé pour boire la méthadone à la pharmacie.

Je comprends que toutes les doses doivent être mélangées à de la boisson Tang, à moins qu'un liquide comparable soit précisé par le prescripteur sur l'ordonnance. Aucune autre dilution avec de l'eau n'est permise. J'informerai le pharmacien si ma dose n'a pas la même couleur ou le même goût que d'habitude.

Je comprends que je dois détenir une ordonnance valide et qu'aucune méthadone ne me sera dispensée autrement. J'ai la responsabilité de m'assurer que l'ordonnance n'arrive pas à expiration avant que j'en aie présenté une nouvelle à la pharmacie. Je comprends qu'en cas de vomissements ou de perte, les doses ne seront pas remplacées sans une ordonnance écrite de mon prescripteur de méthadone autorisé.

Je comprends qu'un rendez-vous manqué signifie une dose manquée qui ne sera pas remplacée. Si je dois payer pour la méthadone, je le ferai au moment de recevoir ma dose. Si je ne paie pas mes doses, je pourrais être exclu du programme.

présente entente pourrait amener la pharmacie à refuser de me servir.		
Nom du client :	Signature du client :	
Nom du pharmacien :	Signature du pharmacien :	
Date :	Date de renouvellement :	

J'ai lu la présente entente et je comprends et accepte ses dispositions. Je comprends que le non-respect de la

7/48 NBCP/OPNB 2022

Entente entre le pharmacien et le patient (buprénorphine/naloxone)

Nom du client :	
Date :	
Date de renouvellement :	

NBCP/OPNB 2022 8/48

#### Entente entre le pharmacien et le patient (buprénorphine/naloxone)

Nom :	Adresse :	
Nº de tél. :	Code postal :	
Date de naissance :	Prescripteur :	

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS: En tant que pharmaciens, nous croyons aux principes du programme de traitement d'entretien par la buprénorphine/naloxone et au rôle utile qu'il peut jouer pour améliorer la vie et la santé des gens.

Pour vous aider à atteindre vos objectifs dans le cadre du programme, nous prenons les engagements suivants :

Nous vous traiterons en tout temps avec professionnalisme et respect. Nous faisons partie intégrante de votre équipe de soins de santé et nous communiquerons au besoin avec les autres professionnels de la santé qui s'occupent de vous. Nous pourrions aborder certaines questions avec votre prescripteur de buprénorphine/naloxone, notamment dans les situations suivantes :

- si vous manguez une ou plusieurs doses;
- si vous refusez de prendre en entier la dose de buprénorphine/naloxone prescrite;
- si vous semblez intoxiqué ou dans un état de sédation à votre arrivée à la pharmacie;
- si des doses de buprénorphine/naloxone doivent être remplacées en cas de perte ou de vol;
- si vous recevez des médicaments susceptibles d'interagir avec la buprénorphine/naloxone d'un autre prescripteur.

Nous vous fournirons la buprénorphine/naloxone sous la forme exacte demandée par votre prescripteur. Nous ne pouvons pas vous remettre de doses supplémentaires ni de doses anticipées ou doses non supervisées, à moins que cela ne soit indiqué sur votre ordonnance.

Pour votre sécurité, nous validerons votre identité, ce qui pourrait impliquer de conserver une photo de vous à nos dossiers ou d'exiger que vous présentiez une pièce d'identité avec photo avant de vous administrer votre médicament.

Nous devons vous observer tandis que vous laissez fondre le médicament dans votre bouche et avoir une conversation avec vous par la suite. Il n'est pas nécessaire que la dose soit entièrement dissoute, mais elle doit au moins être réduite à une masse molle. Vous pouvez choisir de prendre votre médicament sous observation dans une aire privée ou semi-privée; veuillez nous faire connaître votre préférence.

Afin de pouvoir vous joindre pour vous communiquer des renseignements importants, nous vous demanderons souvent vos coordonnées actuelles; c'est là nécessaire, car en cas de mauvais temps, de coupures de courant ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, nous devrons prendre contact avec vous afin de vous indiquer la marche à suivre pour accéder à vos médicaments. Si, en cas d'urgence, vous ne pouvez être joint aux coordonnées que vous avez demandé de privilégier, l'équipe de la pharmacie utilisera toutes les options disponibles pour vous joindre.

#### **VOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOUS:**

Je n'arriverai pas à	la pharmacie avant l'heure d'ouverture. J'arriverai pour prendre ma dose quotidienne entre
et	_ tous les jours (idéalement le matin et à la même heure chaque jour).

J'informerai toujours le pharmacien en cas de changement de mes coordonnées; je comprends qu'il s'agit pour le pharmacien d'une information essentielle, puisqu'elle est utilisée pour communiquer avec moi en cas d'urgence. Si, en cas d'urgence, je ne peux pas être joint aux coordonnées que j'ai demandé de privilégier, l'équipe utilisera toutes les options disponibles pour me joindre.

Je respecterai le voisinage de la pharmacie. Je m'assurerai que tous les emballages et déchets de la pharmacie sont jetés dans les poubelles fournies à cette fin. Je serai respectueux envers les autres, y compris le personnel, les autres clients et les voisins de la pharmacie. Je n'agresserai aucun membre du personnel, que ce soit verbalement ou autrement.

Si on me prescrit des doses de buprénorphine/naloxone non supervisées, je les conserverai de façon sécuritaire chez moi. Je m'engage à ne pas accumuler les doses de buprénorphine/naloxone. Je veillerai à les conserver dans un endroit sûr, hors de portée d'autres personnes, en particulier des enfants.

Je confirmerai la réception du nombre approprié de doses supervisées et de doses non supervisées (s'il y a lieu) et je signerai les documents requis. Je comprends que la pharmacie pourrait me demander de présenter une pièce d'identité avec photo avant de me donner ma dose de buprénorphine/naloxone.

Je comprends qu'on pourrait refuser d'exécuter mon ordonnance de buprénorphine/naloxone si j'ai consommé d'autres substances. Je comprends que les abus de drogues seront signalés à mon prescripteur. Je ne m'adonnerai à aucune activité illégale à la clinique/au cabinet/à la pharmacie, etc.

Je comprends que mon médecin, mon pharmacien, mon infirmière et tout autre professionnel de la santé participant directement à mes soins peuvent communiquer ouvertement entre eux concernant tout aspect du programme. Le pharmacien peut obtenir des renseignements sur ma consommation de médicaments dans mon dossier médical provincial. Si je consulte un prescripteur autre que mon prescripteur de buprénorphine/naloxone, je l'aviserai du fait que je participe actuellement au programme. J'accepte de me soumettre périodiquement à des analyses d'urine supervisées, selon les exigences de mon programme.

Je serai observé pendant la dissolution de ma dose de buprénorphine/naloxone, que je confirmerai en parlant au pharmacien ou en lui montrant que le ou les comprimés ne sont plus solides. Je jetterai le contenant où se trouvait ma dose de buprénorphine/naloxone à la pharmacie.

On pourrait me demander, périodiquement, de rapporter les doses non supervisées restantes à la pharmacie. Je comprends que je dois détenir une ordonnance valide et qu'aucune buprénorphine/naloxone ne me sera dispensée autrement. J'ai la responsabilité de m'assurer que l'ordonnance n'arrive pas à expiration avant que j'en aie présenté une nouvelle à la pharmacie.

Je comprends qu'en cas de perte, les doses non supervisées ne seront pas remplacées sans une ordonnance écrite de mon prescripteur. Je comprends qu'un rendez-vous manqué signifie une dose manquée qui ne sera pas remplacée.

Si je dois payer pour la buprénorphine/naloxone, je le ferai au moment de recevoir ma dose. Si je ne paie pas mes doses, je pourrais être exclu du programme.

10/48

Nom du patient :	Signature du patient :
Nom du pharmacien :	_ Signature du pharmacien :
Date:	Date de renouvellement :

présente entente pourrait amener la pharmacie à refuser de me servir.

J'ai lu la présente entente et je comprends et accepte ses dispositions. Je comprends que le non-respect de la

11/48 NBCP/OPNB 2022

Entente entre le pharmacien et le patient (morphine orale à libération lente uniquotidienne)

Nom du client :	
Date :	
ate de renouvellement :	

NBCP/OPNB 2022 12/48

#### Entente entre le pharmacien et le patient (morphine orale à libération lente uniquotidienne)

Nom :	Adresse :	
Nº de tél. :	Code postal :	
Date de naissance :	Prescripteur :	

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS: En tant que pharmaciens, nous croyons aux principes du programme de traitement d'entretien par la morphine orale à libération lente uniquotidienne et au rôle utile qu'il peut jouer pour améliorer la vie et la santé des gens.

Pour vous aider à atteindre vos objectifs dans le cadre du programme, nous prenons les engagements suivants :

Nous vous traiterons en tout temps avec professionnalisme et respect.

Nous faisons partie intégrante de votre équipe de soins de santé et nous communiquerons au besoin avec les autres professionnels de la santé qui s'occupent de vous. Nous pourrions aborder certaines questions avec votre prescripteur de morphine, notamment dans les situations suivantes :

- si vous manquez une ou plusieurs doses;
- si vous refusez de boire en entier la dose de morphine orale à libération lente uniquotidienne qui vous a été prescrite;
- si vous semblez intoxiqué ou dans un état de sédation à votre arrivée à la pharmacie;
- si des doses de morphine orale à libération lente uniquotidienne doivent être remplacées en cas de perte ou de vol;
- si vous recevez, d'un autre prescripteur, des médicaments susceptibles d'interagir avec la morphine.

Nous vous fournirons la morphine orale à libération lente uniquotidienne exactement comme votre prescripteur l'a demandé. Nous ne pouvons pas vous remettre de doses supplémentaires ni de doses anticipées à moins que cela ne soit indiqué sur votre ordonnance. Pour votre sécurité, nous validerons votre identité, ce qui pourrait impliquer de conserver une photo de vous à nos dossiers ou d'exiger que vous présentiez une pièce d'identité avec photo avant de vous administrer votre médicament.

Nous sommes tenus de vous regarder avaler les billes de la capsule, soit en les plaçant dans un aliment mou comme de la compote de pommes ou du pudding, soit en vous les faisant mettre dans votre bouche et avaler avec de l'eau. Nous aurons ensuite une brève conversation avec vous.

Vous pouvez choisir de prendre votre médicament sous observation dans une aire privée ou semi-privée; veuillez nous faire connaître votre préférence.

Afin de pouvoir vous joindre pour vous communiquer des renseignements importants, nous vous demanderons souvent vos coordonnées actuelles; c'est là nécessaire, car en cas de mauvais temps, de coupures de courant ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, nous devrons prendre contact avec vous afin de vous indiquer la marche à suivre pour accéder à vos médicaments. Si, en cas d'urgence, vous ne pouvez être joint aux coordonnées que vous avez demandé de privilégier, l'équipe de la pharmacie utilisera toutes les options disponibles pour vous joindre.

13/48

#### **VOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOUS:**

Je n'arriverai pas à la pharmacie avant l'heure d'ouverture. J'arriverai pour prendre ma dose quotidienne entre \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_ tous les jours (idéalement le matin et à la même heure chaque jour). J'informerai toujours le pharmacien en cas de changement de mes coordonnées; je comprends qu'il s'agit pour le pharmacien d'une information essentielle, puisqu'elle est utilisée pour communiquer avec moi en cas d'urgence. Si, en cas d'urgence, je ne peux pas être joint aux coordonnées que j'ai demandé de privilégier, l'équipe utilisera toutes les options disponibles pour me joindre.

Je respecterai le voisinage de la pharmacie. Je m'assurerai que tous les emballages et déchets de la pharmacie sont jetés dans les poubelles fournies à cette fin. Je serai respectueux envers les autres, y compris le personnel, les autres clients et les voisins de la pharmacie. Je n'agresserai aucun membre du personnel, que ce soit verbalement ou autrement.

Si on me prescrit des doses non supervisées de morphine orale à libération lente uniquotidienne, je les conserverai de façon sécuritaire chez moi. Je m'engage à ne pas accumuler les doses de morphine. Je veillerai à les conserver dans un endroit sûr, hors de portée d'autres personnes, en particulier des enfants.

Je confirmerai avoir reçu ma dose et je signerai les documents requis. Je comprends que la pharmacie pourrait me demander de présenter une pièce d'identité avec photo avant l'administration de ma dose de morphine orale à libération lente uniquotidienne.

Je comprends qu'on pourrait refuser d'exécuter mon ordonnance de morphine orale à libération lente uniquotidienne si j'ai consommé d'autres substances. Je comprends que les abus de drogues seront signalés à mon prescripteur. Je ne m'adonnerai à aucune activité illégale à la clinique/au cabinet/à la pharmacie, etc. Je comprends que mon médecin, mon pharmacien, mon infirmière et tout autre professionnel de la santé participant directement à mes soins peuvent communiquer ouvertement entre eux concernant tout aspect du programme. Le pharmacien peut obtenir des renseignements sur ma consommation de médicaments auprès d'autres pharmacies.

Si je consulte un prescripteur autre que celui qui m'a prescrit la morphine orale à libération lente uniquotidienne, je l'aviserai du fait que je participe actuellement au programme. J'accepte de me soumettre périodiquement à des analyses d'urine supervisées, selon les exigences de mon programme.

Je serai observé pendant que j'avale ma dose de morphine orale à libération lente uniquotidienne, que je confirmerai avoir avalée en parlant au pharmacien ou en lui montrant que les billes ne sont plus dans ma bouche. Je jetterai le contenant où se trouvait ma morphine orale à libération lente uniquotidienne à la pharmacie.

Je comprends que je dois détenir une ordonnance valide et qu'aucune morphine ne me sera dispensée autrement. J'ai la responsabilité de m'assurer que l'ordonnance n'arrive pas à expiration avant que j'en aie présenté une nouvelle à la pharmacie.

Je comprends qu'en cas de perte, les doses non supervisées ne seront pas remplacées sans une ordonnance écrite de mon prescripteur. Je comprends qu'un rendez-vous manqué signifie une dose manquée qui ne sera pas remplacée.

NBCP/OPNB 2022 14/48

Si je dois payer pour ma morphine orale à libération lente uniquotidienne, je le ferai au moment où je recevrai la dose. Si je ne paie pas mes doses, je pourrais être exclu du programme.

J'ai lu la présente entente et je comprends et accepte ses dispositions. Je comprends que le non-respect de la présente entente pourrait amener la pharmacie à refuser de me servir.

Nom du client :	Signature du client :
Nom du pharmacien :	_ Signature du pharmacien :
Date :	Date de renouvellement :

15/48 NBCP/OPNB 2022

#### MODÈLE Entente sur les doses non supervisées (méthadone)

#### ENTENTE SUR LES DOSES DOSES NON SUPERVISÉES (MÉTHADONE)

La méthadone est un médicament puissant. Une seule dose peut être fatale chez les personnes n'ayant jamais consommé cette substance ou celles qui utilisent d'autres médicaments ou drogues ou en abusent. Le risque qu'un enfant prenne accidentellement de la méthadone est particulièrement élevé.

Pour cette raison, je m'engage à respecter les consignes suivantes :

- 1. Je conserverai mes doses non supervisées dans une boîte fermée à clé (boîte à parois rigides, verrouillable, que je ne partage avec personne ni n'utilise à d'autres fins), que je garderai à un endroit où elle est peu susceptible d'être volée ou prise accidentellement par une autre personne. Je montrerai cette boîte à mon prescripteur ou à mon pharmacien s'il en fait la demande.
- 2. J'ai reçu des conseils quant au stockage approprié. La méthadone doit être conservée au réfrigérateur dans une boîte fermée à clé.
- 3. Je prendrai les doses aux dates indiquées uniquement, de la façon prescrite (une dose complète toutes les 24 heures par voie orale).
- 4. Je m'abstiendrai de donner, de prêter ou de vendre à d'autres personnes mes doses non supervisées. Je comprends que la vente de méthadone est un acte criminel et que cette activité constitue un danger pour la société.
- 5. J'accepte de rapporter tous les contenants de méthadone vides le jour où je prendrai ma prochaine dose sous observation. Je comprends que je ne recevrai pas mes prochaines doses non supervisées si je ne rapporte pas les flacons vides.
- 6. Les doses non supervisées ne sont pas un droit; il s'agit d'un privilège accordé par mon prescripteur de méthadone, conformément aux politiques de la clinique, à son entière discrétion.
- 7. Les doses non supervisées seront maintenues et pourraient être augmentées tant que je demeurerai stable sur le plan clinique et que je serai en mesure d'en assumer la responsabilité. Encore une fois, cette décision est laissée à la discrétion de mon prescripteur de méthadone.
- 8. Les doses non supervisées peuvent être annulées ou diminuées si je ne suis plus stable sur le plan clinique et si je ne suis plus en mesure d'assumer la responsabilité de mes doses non supervisées.
- 9. Les doses non supervisées perdues, renversées, vomies ou volées ne seront pas nécessairement remplacées. La perte ou le vol de doses non supervisées doit être signalé au service de police local.
- 10. Je suis conscient que mon prescripteur, le pharmacien ou le personnel de la clinique pourrait me convoquer pour une vérification au hasard de mes doses non supervisées. Le cas échéant, je devrai apporter mes flacons de méthadone utilisés et inutilisés à la pharmacie.
- 11. J'aviserai la clinique et la pharmacie de toute modification de mes coordonnées (numéro de téléphone ou adresse).

Ma signature, ci-dessous, indique que j'accepte de me conformer aux obligations et aux responsabilités décrites dans la présente entente. Je comprends que le non-respect des dispositions de la présente entente aura une incidence sur ma capacité à participer au programme de doses non supervisées. J'ai eu l'occasion de discuter de la présente entente et de l'examiner avec mon prescripteur de méthadone ou mon pharmacien et on a répondu de manière satisfaisante à mes questions 16/48

Nom du patient :	_ Signature du patient :
Nom du pharmacien :	_Signature du pharmacien :
Date :	Date de renouvellement :

NBCP/OPNB 2022 Document d'accompagnement de la Directive professionnelle sur le traitement par agonistes opioides 17/48

#### Entente sur les doses non supervisées (buprénorphine/naloxone)

#### Entente sur les doses non supervisées (buprénorphine/naloxone)

La buprénorphine/naloxone est un médicament puissant. Une seule dose peut être fatale chez les personnes n'ayant jamais consommé ce type de médicament ou chez celles qui utilisent d'autres médicaments ou drogues ou en abusent, particulièrement les enfants.

Pour cette raison, je m'engage à respecter les consignes suivantes :

- 1. Je conserverai mes doses non supervisées dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants, où elles sont peu susceptibles d'être volées ou prises accidentellement par une autre personne.
- 2. Je prendrai les doses aux dates indiquées uniquement, de la façon prescrite.
- 3. Je m'abstiendrai de donner, de prêter ou de vendre à d'autres personnes mes doses non supervisées. Je comprends que la vente de médicaments narcotiques est un acte criminel et que cette activité constitue un danger pour la société.
- 4. Les doses non supervisées ne sont pas un droit; il s'agit d'un privilège accordé par mon prescripteur de buprénorphine/naloxone, conformément aux politiques de la clinique, à son entière discrétion.
- 5. Les doses non supervisées seront maintenues et pourraient être augmentées tant que je demeurerai stable sur le plan clinique et que je serai en mesure d'en assumer la responsabilité. Encore une fois, cette décision est laissée à la discrétion de mon prescripteur de méthadone.
- 6. Les doses non supervisées peuvent être annulées ou diminuées si je ne suis plus stable sur le plan clinique et si je ne suis plus en mesure d'assumer la responsabilité de mes doses non supervisées.
- 7. Les doses non supervisées perdues ou volées ne seront pas nécessairement remplacées. La perte ou le vol de doses non supervisées doit être signalé au service de police local.
- 8. Je suis conscient qu'on pourrait me demander de me soumettre à une vérification au hasard de mes doses non supervisées, auquel cas je coopérerai lorsque mon prescripteur, mon pharmacien ou le personnel de la clinique en fera la demande.
- 9. J'aviserai la clinique et la pharmacie de toute modification de mes coordonnées (numéro de téléphone ou adresse).

Ma signature, ci-dessous, indique que j'accepte de me conformer aux obligations et aux responsabilités décrites dans la présente entente. Je comprends que le non-respect des dispositions de la présente entente aura une incidence sur ma capacité à participer au programme de doses non supervisées. J'ai eu l'occasion de discuter de la présente entente et de l'examiner avec mon prescripteur de buprénorphine/naloxone ou mon pharmacien et on a répondu de manière satisfaisante à mes questions.

Nom du patient :	Signature du patient :
Nom du pharmacien :	_Signature du pharmacien :
Date :	Date de renouvellement :

NBCP/OPNB 2022 18/48

Journal d'administration de la méthadone

NBCP/OPNB 2022

Mois Année	

Nom du patient :	_ DDN :	Paiement :	Jus :
------------------	---------	------------	-------

Jour	Séquence Rx	N° de transac- tion	Dose (mg)	Dose (ml)	Nº de lot	Date d'exp.	Doses pour emporter fournies (n <sup>bre</sup> )	Doses pour emporter retournées (n <sup>bre</sup> )	Paie- ment	Heure de la journée	Confirmation de l'évaluation du patient (pharmacien)	Signature du patient
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												

20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
	entaires :						

Journal d'administration de la buprénorphine/naloxone

								_			
Journal d'	admini	stration de la k	ouprénorphine	/naloxone	e Mois _	Anne	ée				
Nom du pa	atient :				_ DDI	N:			Paiement :		
Jour du mois	Séq. Rx			N <sup>bre</sup> de compri- més		Date d'expira- tion	Doses pour emporter fournies (n <sup>bre</sup> )	Paiement	Moment de la journée	Pharmacien effectuant l'observation	patient
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											

15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

Commentaires:

24/48

Journal d'administration de la morphine orale à libération lente uniquotidienne

Jour du mois	Séq. Rx	N° de transaction	Total Dose (mg)	Force des capsules	Mode d'admin. utilisé	Date d'expira- tion	Paie- ment	Momentde la journée	Pharmacien effectuant l'observation	patient
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										

20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
Commentaires :						

MODÈLE
Communication interprofessionnelle au moyen d'une note données/analyse/plan (DAP)

NBCP/OPNB 2022
Document d'accompagnement de la Directive professionnelle sur le traitement par agonistes opioides

# Communication interprofessionnelle - traitement par agonistes opioïdes

Pharmacie ABC 123, rue Principale, Blandville

Blandville Tél.: 506-555-2111 <u>Téléc. : 506-555-2112</u> Destinataire : N° de téléc. : \_\_\_\_ Concernant : Nom du patient \_\_\_\_\_\_ Nº d'Assurance-maladie/date de naissance : \_\_\_\_\_ Date du jour : Date des faits : Données (résultats subjectifs et objectifs) **Analyse** □ Ce patient risque d'être victime d'un syndrome de sevrage d'un opioïde attribuable à : \_\_\_\_\_Dose manquée \_\_\_\_Ingestion d'une dose partielle \_\_\_\_Dose vomie \_\_\_\_Refus d'administration de la part du pharmacien Ordonnance requise pour le traitement d'entretien par agonistes opioïdes (TOA)

NBCP/OPNB 2022 29/48

	Le TOA pourrait se trouver potentialisé chez ce patient, du fait d'une interaction
	médicamenteuse entre :
	Ce patient présente un risque de surdosage dans le cadre du TAO (sédation, dépression respiratoire, ataxie, etc.).
	Le traitement risque de s'avérer inefficace chez ce patient en raison :
•	d'une diminution de la stabilité sociale d'un changement dans l'état de santé autre :
Dlav	
Plar	
Nom d	lu pharmacien :
Répon	se requise : À titre informatif uniquement :
Signat	ure du pharmacien :

Avis de confidentialité: La présente télécopie contient des renseignements confidentiels faisant l'objet d'un privilège juridique, renseignements qui appartiennent à l'expéditeur. Lesdits renseignements sont destinés exclusivement à la personne ou à l'entité susmentionnée. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, nous vous avisons par la présente que toute divulgation, copie, distribution ou mesure prise sur la foi du contenu de cette télécopie est strictement interdite. Si vous avez reçu cette télécopie par erreur, veuillez nous en aviser par téléphone immédiatement afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires au retour des documents originaux.

NBCP/OPNB 2022 30/48

Demande de clarification de l'ordonnance de traitement par agonistes opioïdes (TAO)

## Demande de clarification de l'ordonnance de traitement par agonistes opioïdes (TAO)

Date :	
Destina	ntaire (prescripteur) : Nº de téléc. du prescripteur :
Expédi	teur (pharmacie) :
Nº de t	él. de la pharmacie : Nº de téléc. de la pharmacie :
Nom d	u pharmacien :
Nom d	u patient : Nº d'Assurance maladie du patient/DDN :
Signati	ure du prescripteur et retour du formulaire à la pharmacie exigés
Nous a	vons besoin d'éclaircissements par rapport à
l'ordor	nance ci-jointe. Veuillez indiquer :
	la date réelle à laquelle l'ordonnance a été rédigée;
	la date de début de la distribution;
	la date d'arrêt de la distribution;
	la posologie de TAO en mg;
	le nombre de comprimés/capsules/mg constituant le TAO;
	autro:

Avis de confidentialité: La présente télécopie contient des renseignements confidentiels faisant l'objet d'un privilège juridique, renseignements qui appartiennent à l'expéditeur. Lesdits renseignements sont destinés exclusivement à la personne ou à l'entité susmentionnée. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, nous vous avisons par la présente que toute divulgation, copie, distribution ou mesure prise sur la foi du contenu de cette télécopie est strictement interdite. Si vous avez reçu cette télécopie par erreur, veuillez nous en aviser par téléphone immédiatement afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires au retour des documents originaux.

NBCP/OPNB 2022 32/48

## Annexe B12:

# MODÈLE

Communication par télécopieur entre pharmacies

## Communication par télécopieur entre pharmacies

Date :	
Télécopier à (nom de la pharmacie) :	
Adresse :	
Tél. : 506	
Téléc. : 506	
La présente a pour but de confirmer que	a reçu sa dernière dose à notre
pharmacie le	h.
Autres commentaires :	
Pharmacien :	
Nom de la pharmacie :	
Numéro de téléphone de la pharmacie :	Numéro de télécopieur :

Avis de confidentialité: La présente télécopie contient des renseignements confidentiels faisant l'objet d'un privilège juridique, renseignements qui appartiennent à l'expéditeur. Les dits renseignements sont destinés exclusivement à la personne ou à l'entité susmentionnée. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, nous vous avisons par la présente que toute divulgation, copie, distribution ou mesure prise sur la foi du contenu de cette télécopie est strictement interdite. Si vous avez reçu cette télécopie par erreur, veuillez nous en aviser par téléphone immédiatement afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires au retour des documents originaux.

NBCP/OPNB 2022 34/48

## (MODÈLE)

## Liste de personnes-ressources d'organismes externes

Soins dentaires  •	
•	
Soins psychologiques	
Conseils financiers	
•	
Logement (refuges, développement social, coopératives)	
•	
<ul> <li>Ministère du Développement social <u>https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement social/ou</u> </li> <li>Logement public <a href="https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services">https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services</a> r</li> </ul>	
Sécurité alimentaire (banque alimentaire, cuisine communautaire, soupe populai	re)
•	
Ressources pour les femmes (santé et refuges)  •	
•	
Aiguilles stériles  •	
•	
Centres d'accueil pour les jeunes	

NBCP/OPNB 2022 35/48

•	
Cliniano do	o contá covuella
Cimique de	e santé sexuelle
• _	
•	
Clinique d	le soins des plaies
•	
•	
Autre	
• _	
• _	
•	

NBCP/OPNB 2022 Document d'accompagnement de la Directive professionnelle sur le traitement par agonistes opioides 36/48

## Annexe C : Axée sur le processus

# Modèle d'ordonnance pour la méthadone

Nom de la clinique :								
Nº de téléc. :								
Nº de tél. :								
Nom du patient :								
Adresse :								
Numéro d'Assurance	e maladie	e :						
Date :								
Rx : Méthadone prendre par voie ora	ale	mg (en	mots) _					_ mg à
Distribuer	mg ur	ne fois p	ar jour,	mélan	gé à du	jus		
(q.s.p. 100 ml)								
Date de début :								
Date de fin :								
Dose administrée so	ous obse	rvation	à la pha	armacie	e les jou	rs encer	clés :	
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	
Les doses suivantes	doivent (	être dist	ribuées	s en tar	nt que <b>d</b> e	oses no	n supervisé	es:
	Lun.	Mar	Mer	leu	Ven.	Sam	Dim	
Directives particuliè								
				_				
Signature :							Nº de licer	nce :
						•	it de neer	
Nom en caractères o	imprim؛'لا	erie :				-		

- Si toute dose est manquée, en informer le prescripteur par télécopieur ou par téléphone.
  Si trois doses consécutives (ou plus) sont manquées, annuler l'ordonnance et communiquer avec le prescripteur.

37/48 NBCP/OPNB 2022

# Modèle d'ordonnance pour la buprénorphine/naloxone

om de la clinique :
° de téléc. :
° de tél. :
om du patient :
dresse :
luméro d'Assurance maladie :
ate :
Rx : Buprénorphinemg (en mots)
mg (avec naloxone à 25 % de la dose de buprénorphine)
ispensermg une fois par jour, à prendre par voie sublinguale
ate de début :
ate de fin :
ose administrée sous observation à la pharmacie les jours encerclés :
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
es doses suivantes doivent être délivrées en tant que doses non supervisées:
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
irectives particulières :
ignature : Nº de licence :
lom en caractères d'imprimerie :

- Si trois doses consécutives sont manquées, en informer le prescripteur par télécopieur ou par téléphone.
- Si six doses consécutives (ou plus) sont manquées, annuler l'ordonnance et communiquer avec le prescripteur.

NBCP/OPNB 2022 38/48

### Étiquettes acceptables pour les doses de méthadone non supervisées

La pharmacie du pharmacien

123, rue Principale, Blandville (N.-B.) E2A 1B1 506-123-4567

N° de Rx 1234567 Le 25 avril 20xx

John Smith HLC Dre Sally Jones

65 mg de composé de méthadone

DIN 02244290 Dossier de préparation magistrale : Mélange Renouvellements : 26

Boire le contenu d'un flacon plein (65 mg de méthadone) une fois par jour.

(Ajouter d'autres renseignements ici s'il y a lieu.)

Date d'ingestion : le 26 avril/xx

Aucun renouvellement après le 25 mai/xx

Garder hors de portée des enfants.

La méthadone peut être extrêmement nocive pour une personne autre que le patient à qui elle est destinée. ELLE PEUT ÊTRE FATALE POUR UN ENFANT OU UN ADULTE.

#### La pharmacie du pharmacien

123, rue Principale, Blandville (N.-B.) E2A 1B1 506-123-4567

N° de Rx 1234567 Le 25 avril 20xx

John Smith HLC Dre Sally Jones

65 mg de méthadone dans du jus

DIN 02244290 Dossier de préparation magistrale : Mélange Renouvellements : 26

Boire le contenu d'un flacon plein (65 mg de méthadone) une fois par jour.

(Ajouter d'autres renseignements ici s'il y a lieu.)

Date d'ingestion : le 26 avril/xx

Aucun renouvellement après le 25 mai/xx

Garder hors de portée des enfants.

La méthadone peut être extrêmement nocive pour une personne autre que le patient à qui elle est destinée. ELLE PEUT ÊTRE FATALE POUR UN ENFANT OU UN ADULTE.

NBCP/OPNB 2022 39/48

## Journal de préparation de la méthadone

Journal de préparation de la <mark>méthadone</mark>
-----------------------------------------------------

Volume de départ de solution de réserve (en ml)

Date de préparati on	Numéro de lot de la solution de réserve	Date d'exp. de la solution de réserve	Nom du patient ou numéro de transaction	Concent ration par dose (en mg)	Quantité par dose (en ml)	Nombre de doses préparées	Quantité totale de solution de réserve utilisée (ml)	Quantité de solution de réserve restante	Initiales de l'employé qui prépare les doses	Initiales du pharmacien /technicien effectuant la vérification
						-				

Utilisez la colonne « Quantité de solution de réserve restante » pour ajouter les nouvelles bouteilles de solution de réserve en stock. La quantité finale dans cette même colonne constituera le « Volume de départ de solution de réserve » sur la feuille suivante.

La quantité de solution de réserve restante calculée doit faire l'objet d'un rapprochement à chaque nouvelle page ou à l'ouverture d'une nouvelle bouteille.

# Journal de préparation de la méthadone - grande quantité

J	Iournal	d	le p	répar	ation	de	la	mé	٤t۱	hac	lot	าе -	g	ran	de	qι	ıan	tit	é

Volume de départ de solution de réserve (en ml) \_\_\_\_\_\_

Date de préparation	Numéro de lot de la solution de réserve	Date d'expir ation de la solution de réserve	Concent ration par dose (en mg)	Quantité par dose (en ml)	Nombre de doses préparées	Quantité totale de solution de réserve utilisée (ml)	Quantité de solution de réserve restante	Initiales de l'employé qui prépare les doses	Initiales du pharmacien/ technicien effectuant la vérification

Utilisez la colonne « Quantité de solution de réserve restante » pour ajouter les nouvelles bouteilles de solution de réserve en stock. La quantité finale dans cette même colonne constituera le « Volume de départ de solution de réserve » sur la feuille suivante.

La quantité de solution de réserve restante calculée doit faire l'objet d'un rapprochement à chaque nouvelle page ou à l'ouverture d'une nouvelle bouteille.

# Journal des pertes ou des renversements de méthadone

	Remarques
(Le journal de préparation du TAO peut être utilisé pour consigner cette information.)	
Nom du médicament (marque) :	

Date	Nº de lot	Date d'expiration	Quantité approximative renversée	Employé n° 1	Employé n°2 (témoin)	Stock total restant (ml)

### Mesures à prendre en cas d'erreurs d'administration

Si vous constatez une erreur posologique, vous devez prendre les mesures jugées appropriées et nécessaires pour réduire les effets nocifs pour le client, en veillant à agir avec transparence tout au long du processus. Ces mesures comprennent une consultation rapide avec les autres fournisseurs de soins du client afin de déterminer le plan d'action approprié. En plus d'observer les normes suivantes propres à la méthadone, on s'attend à ce que les pharmaciens gèrent l'erreur conformément au document *Model Standards of Practice for Canadian Pharmacists*, publié par l'ANORP, et à la politique en matière de gestion des erreurs de médication de la pharmacie.

#### Sous-dosage de méthadone

- Avisez le médecin ou la clinique de traitement d'entretien par la méthadone (TEM) ainsi que le client, comme vous le feriez dans le cas d'un surdosage.
- Une fois que vous aurez communiqué avec le client, offrez-lui la « différence » de méthadone entre la dose administrée et la dose prescrite.
- Si le client refuse de revenir pour prendre le reste de la dose, avisez-le de la possibilité d'un état de sevrage aux opiacés et des symptômes correspondants.
- Si le client ne peut être joint au cours des heures d'ouverture, avisez-le de l'erreur lors de la prochaine administration. (AADAC, 2007)

### Surdosage de méthadone

Aussitôt que vous constatez l'erreur :

- Avisez le client. Si le client a déjà quitté la pharmacie, communiquez avec lui par téléphone. Si le client n'a pas de téléphone, il se peut que vous ayez à communiquer avec son médecin ou la clinique de TEM pour obtenir le numéro d'une personneressource ou demander à la police de se rendre à son domicile.
- Avisez le client qu'il doit demander une aide médicale immédiatement. Si le client refuse de recevoir des soins, notez l'heure et les détails de l'événement. Demandez au client de rester en compagnie d'un ami ou d'un membre de la famille pour le reste de la journée.
- Avisez le client des symptômes de surdosage, notamment la possibilité d'euphorie et de dépression respiratoire (<u>Reportez-vous à la section « Signes et symptômes d'intoxication</u> <u>et de surdosages aux opioïdes », page</u> <u>35</u>). Prenez contact à différents moments au cours de la journée.
- Avisez le médecin du client ou la clinique de TEM.
- Réévaluez l'état de santé du client avant d'administrer la prochaine dose quotidienne.

#### Renseignements importants sur le surdosage de méthadone pour le client

- Le surdosage de méthadone (c.-à-d. l'administration d'une dose supérieure à la dose prévue) est une urgence médicale grave.
- La méthadone est un médicament à action prolongée qui peut demeurer dans l'organisme pendant de nombreuses heures.
- Même si vous prenez de la méthadone depuis longtemps, il peut être dangereux d'en prendre plus que la dose à laquelle votre organisme est accoutumé. Même une augmentation en apparence faible peut être dangereuse.
- Si vous prenez de la méthadone depuis peu ou si vous avez cessé de prendre votre dose régulière, même si l'interruption ne remonte qu'à quelques jours, le risque de surdosage est plus élevé.

- (respiration lente ou peu profonde), une somnolence, une contraction des pupilles et, dans certains cas, le coma et le décès.
- Pour cette raison, **IL EST ESSENTIEL DE SE RENDRE AU SERVICE D'URGENCE** et de rester sous observation pendant au moins 10 heures, ou plus, selon vos symptômes.
- Le service d'urgence pourra vous administrer un traitement qui inversera les effets causés par une dose trop élevée de méthadone. (Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, 2005)

NBCP/OPNB 2022 44/48

## MODÈLE PGQ : Formation des membres de l'équipe de pharmacie

Pharmaciens ayant suivi une formation complémentaire en matière de TAO :

Nom: \_\_\_\_\_ N° de rég. de l'OPNB : Cours suivi : \_\_\_\_\_ Date d'achèvement : Nom : \_\_\_\_ N° de rég. de l'OPNB : \_\_\_\_\_ Cours suivi : \_\_\_\_\_ Date d'achèvement : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ N° de rég. de l'OPNB : \_\_\_\_\_ Cours suivi : \_\_\_\_\_ Date d'achèvement : N° de rég. de l'OPNB : \_\_\_\_\_ Cours suivi : Date d'achèvement :

Membres de l'équipe de la pharmacie : En apposant ma signature ci-après, je certifie que j'ai lu la directive professionnelle de l'OPNB sur le traitement par agonistes opioïdes (TAO), que je comprends le rôle que j'ai à jouer vis-à-vis des patients concernés et que je servirai ces patients conformément à mon rôle et aux pouvoirs qui me sont conférés par la directive. Nom:

Poste :
Date :
Nom :
Poste :
Date :
Nom :
Poste :
Date :
None
Nom :
Poste :
Date :
Nom:
Poste :
Date :
Nom :
Poste :
Date :

46/48 NBCP/OPNB 2022

Modèle:	Étalonnage	de la	Dispensette
---------	------------	-------	-------------

Date :	
Employé :	Initiales :

Année : \_\_\_\_\_

1 ml 5 ml 10 ml

	Date	Initiales de l'employé	ml	ml	ml
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

Mois	Année

initiales:	Employé:	Initiales :
------------	----------	-------------

1 ml 5 ml 10 ml

	Initiales de	1 m	5 m	10 ml
	l'employé	I	1	
1	_			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				